IDÉE :

Créer un observatoire en vue de l'émergence et le développement du Cameroun

Le présent document a été publié sur une autre plate-forme, le 10 Août 2016, sous le titre « Créer un observatoire propre à impulser de façon incomparable l'émergence et même le développement du Cameroun »

Il s'agit ici d'une simple suggestion pour l'institution d'un observatoire qui fonctionnerait sur la base d'une stratégie inédite en vue d'impulser, de façon inégalable, l'émergence et même le développement du Cameroun, en faisant cas ou non de la décentralisation. Il pourrait être dénommé **"Observatoire National"** et mériterait d'être créé à la faveur d'un décret présidentiel, à l'instar de la **CONAC** et du **CONSUPE**.

A) LES MEMBRES DE L'OBSERVATOIRE

Pouvant être choisis par cooptation, ils seraient par ailleurs soit nommés, soit sélectionnés en fonction de leurs compétences et/ou savoir-faire dans des domaines infiniment divers (l'informatique, le marketing, l'urbanisme, l'économie, la statistique, la finance, la maintenance, les télécommunications, la mécanique, le management, la gestion de la qualité, le management des idées, l'électronique, l'agronomie, l'agrochimie, la comptabilité, etc.).

B) UNE VUE SYNOPTIQUE DES MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE

Il serait question :

- de rendre l'Administration plus efficiente ;

- de contribuer à faire en sorte que les entreprises publiques, parapubliques et privées soient constamment performantes.

Les missions à remplir s'avèrent louables et ardues. Toutefois, il est à croire que **"l'Observatoire National"** qui pourrait être assimilé à un **"think tank"**, un creuset de connaissances, serait à la hauteur des défis. En plus des compétences multiples et diverses de ses membres, cette institution devrait recevoir, naturellement du point de vue intellectuel, des contributions constructives qui proviendraient des personnes passionnées pour la recherche ou en tout cas perfectionnistes. A cet effet, il serait opportun de mettre à la disposition des Camerounais qui, n'importe où, se montrent laborieux, un site Internet et bien d'autres outils des **TIC**. Dès lors, nombre de personnes de diverses catégories (étudiants, professeurs, retraités, etc.) auraient la possibilité de faire preuve de leurs aptitudes et connaissances. En marge de l'utilisation des **TIC**, la diaspora pourrait participer à la vie de l'observatoire envisagé, au travers de ses représentations à l'étranger qui mériteraient d'être parties intégrantes des ambassades du Cameroun. Le contexte globalement présenté favoriserait un foisonnement d'idées qu'il suffirait simplement de temps à autre de coordonner afin d'atteindre des résultats inouïs.

Quelques prix que décernerait de temps en temps **"l'Observatoire National"** permettraient, de même que le patriotisme des uns et des autres, de pérenniser son fonctionnement.

C) PRÉSENTATION PLUS OU MOINS DÉTAILLÉE DES MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE

1- Rendre l'Administration plus efficiente

Dans cette optique, l'observatoire à créer fonctionnerait en s'appuyant sur deux axes :

- proposer dans le cadre de la bonne gouvernance des stratégies pour juguler certaines tares de l'Administration.

- apporter sans relâche une assistance à l'Administration sur le plan de la créativité.

1-1 Proposer dans le cadre de la bonne gouvernance des stratégies pour juguler certaines tares de l'Administration

Les membres de **"l'Observatoire National"** s'arrangeraient, dans le cadre du management des idées, pour faire des suggestions en vue de juguler, entre autres, l'inertie et les lenteurs administratives. Bref, un mécanisme pourrait être conçu et mis à la disposition du public afin de le préserver dans la mesure du possible des lenteurs administratives et autres tares de l'Administration.

Pour ne pas empiéter sur les missions de la **CONAC**, **"l'Observatoire National"** ne ferait aucun cas de la lutte contre la corruption.

1-2 Apporter sans relâche une assistance à l'Administration sur le plan de la créativité

Il s'agirait par exemple de proposer à chaque Département ministériel, des projets ou des concepts novateurs, à l'instar des **"JERSIC"** qui sont organisées périodiquement par le **MINRESI**.

2- Contribuer à faire en sorte que les entreprises publiques, parapubliques et privées soient constamment performantes

En prenant en considération les contributions d'un certain nombre d'internautes camerounais de la diaspora pétris de patriotisme et de savoir-faire en matière de transfert de technologie, sans faire abstraction des connaissances dont seraient nantis les membres de **"l'Observatoire National"**, il apparaît que cette institution serait de nature à trouver des solutions, presque dans tous les domaines, aux difficultés des entreprises publiques, parapubliques et privées qui par là même auraient la possibilité de se passer de l'expertise souvent très onéreuse des bureaux d'études.

D) FONCTIONNEMENT DE L'OBSERVATOIRE

- Il pourrait être saisi par toute personne physique ou morale.
- Il pourrait se proposer à n'importe quel moment d'analyser, en vue d'un avis qui au demeurant devrait être consultatif, la situation d'une collectivité locale ou bien d'une entreprise publique ou parapublique, du point de vue managérial, technologique, etc.
- Le rapport qu'il établirait à la suite de l'analyse de la situation d'une collectivité locale, d'un établissement public ou parapublic, serait destiné avant tout au Président de la République, pour être mis à profit par sa décision.

E) LES ORGANES DE L'OBSERVATOIRE

Il pourrait être composé de deux organes :
- Le Comité de Coordination
- Le Secrétariat Permanent

F) QUELQUES REMARQUES

En plus de pouvoir rendre l'Administration plus efficiente, **"l'Observatoire National"** serait, entre autres, une source inestimable et intarissable de savoir-faire (know-how) en matière de transfert de technologie, dans un contexte loin d'être rédhibitoire, c'est-à-dire à l'abri du tumulte des rapports de force. En clair, on dirait tout d'abord que **"l'Observatoire National"** contrecarrerait certains aspects de la fuite des cerveaux, d'autant par exemple qu'il **"affranchirait"** des milliers d'émigrés camerounais qui chaque jour consacrent leur intelligence exclusivement à leurs pays d'accueil, dans des domaines très divers qui de nos jours en Afrique sont : connus, peu connus, voire inimaginables. Ensuite, il importe de savoir que cette institution assumerait un rôle incomparable dans la perspective non seulement de l'émergence, mais du développement du Cameroun. Ce rôle pouvant inspirer d'autres pays s'inscrirait d'ailleurs dans la perpétuité, puisque le développement, en tout lieu, est considéré comme un rêve qui ne s'estompe jamais.

En l'assimilant à juste titre à un **"think tank"**, **"l'Observatoire National"** servirait à produire d'importantes mesures qui seraient vouées quasiment dans tous les cas à être implémentées, contrairement aux opinions émises très souvent au travers des médias mais dont personne ne tient compte. Par ailleurs, il serait un forum sur les opportunités d'affaires ou plutôt un cadre qui favoriserait sans cesse les investissements, en s'appuyant sur une politique qui attirerait essentiellement la diaspora.

En tenant compte du capital intellectuel dont disposerait **"l'Observatoire National"**, il apparaît que celui-ci pourrait contribuer au rayonnement du Cameroun sur le plan global de la recherche. En effet, en allouant un budget spécial à cette institution et en réaménageant son orientation, elle réaliserait des prouesses, notamment du point de vue scientifique et technologique, dans des secteurs comme celui de l'automobile, qualifié de très rentable et par là même sensible. Les membres dudit observatoire qui jouiraient d'un grand mérite devraient être animés par un sens de patriotisme et de sacerdoce qui les grandirait davantage. Aussi peut-on estimer qu'ils se refuseraient des rémunérations mirobolantes.

Pour traiter individuellement une question quelconque ou émettre une opinion dont l'intérêt serait avéré, il suffirait tout d'abord de créer un compte personnel à la faveur du site Internet qui serait mis à la disposition du public. Tout Camerounais qui créerait dûment un compte pourrait s'en servir premièrement pour remplir un formulaire. Il y déclinerait son identité en indiquant également, sans aucun commentaire, le titre et l'objet de la contribution qu'il aurait élaborée. Après cela, il recevrait automatiquement par courriel, un message qui lui communiquerait le numéro de sa demande. Dès lors, cet internaute pourrait solliciter une entrevue avec un responsable de l'observatoire. Cette rencontre aurait naturellement lieu soit au siège de l'observatoire en question, soit dans l'une de ses représentations au Cameroun ou à l'étranger.

La démarche proposée en appellerait dans une certaine mesure la discrétion et participerait en même temps de la priorité dans le cadre de la propriété intellectuelle, exactement comme la date d'un document inséré dans une clé USB, ou encore le cachet de la poste apposé sur le récépissé d'une lettre recommandée.

Note : La présente initiative étant de toute évidence perfectible, il y a lieu de souligner d'ores et déjà que chacune des appellations ci-après pourrait être choisie pour remplacer **"Observatoire National"**.

- **"Institut National de Développement" (IND)**
- **"Observatoire National pour le Développement" (OND)**

Auteur du projet : Philibert Mboum